



Charte du collectif Gouvernance Partagée France

Préambule

Le Peuple souverain a le sens inné du bien commun.

Il y a grand péril pour le Peuple souverain à confier à autrui, sans possibilité expresse de retrait, la gestion de son présent et de son avenir au risque qu'il soit trahi.

Le citoyen exerce son droit de regard sur la "res publica", autrement dit la chose publique. Cette appropriation citoyenne se définit en tant qu'exercice par le Peuple souverain de son droit de direction comme de contrôle à l'égard des institutions.

Le Peuple souverain est garant et sujet du bien commun. Le Peuple souverain est le garant de la dignité de la personne, de ses libertés et de ses droits fondamentaux.

Il établit et protège les principes de justice et de droit. Il s'appuie sur la Loi Naturelle et le Droit Naturel.

Il reconnaît et défend l'usage légitime de l'autorité des parents et de leur responsabilité éducative. L'État ne saurait se substituer à eux, et ce, par aucune institution, sauf en cas de défaillance.

L'intégrité physique de la personne doit être affirmée, respectée et sauvegardée ainsi que la liberté de conscience et l'usage du libre-arbitre.

Le Peuple souverain génère de lui-même les corps intermédiaires qui sont légitimes à défendre les droits de la personne dans ses activités professionnelles et civiques (droit d'association).

Ces corps ne peuvent avoir de lien avec aucun parti politique, ni être vecteurs d'idéologies ni être sous pression d'un lobby.

L'État est l'émanation du Peuple souverain, il est à son service. L'état est une entité ni autonome ni anonyme.

Le Peuple souverain est l'ultime défenseur de la nation.

L'objectif du collectif

"Gouvernance Partagée France" réunit des citoyens fermement résolus à agir dans l'intérêt supérieur du Peuple souverain selon les principes généraux définis dans cette charte.

Rejoindre le collectif « Gouvernance Partagée France » c'est s'engager à servir le Peuple souverain en s'appuyant sur la Démocratie directe et la Gouvernance Partagée, dans un esprit de bienveillance, en sollicitant la force de l'intelligence collective, dans le respect de la personne, sans considération de condition ni de conviction.



Charte du collectif Gouvernance Partagée France

Être mandataire de "La Vallée Des Cagots Libres"

Tout mandataire est un membre du collectif « Gouvernance Partagée France » désigné démocratiquement pour accomplir une mission politique, économique ou sociale.

Tout mandataire de « Gouvernance Partagée France » œuvre pour le bien-être des citoyens en veillant à la justice sociale. Il est proche des citoyens. Il prend en compte toute suggestion et doléance. Il veille à être attentif aux plus fragiles et proche de ceux-ci.

Tout mandataire de « Gouvernance Partagée France » s'appuie sur les citoyens qui apportent une expertise ou une connaissance spécifique sur un thème particulier.

Tout mandataire de « Gouvernance Partagée France » rend publiques toutes les données auxquelles il a accès ou qui sont produites dans le cadre de leur mission et qui ne seraient pas frappées de confidentialité pour un intérêt général.

Tout mandataire de « Gouvernance Partagée France » dit la vérité sur les mesures prises et les raisons de ces décisions.

Tout mandataire de « Gouvernance Partagée France » veille à ce que les décisions prises respectent la déclaration de l'Homme et du Citoyen.

Tout mandataire de « Gouvernance Partagée France » rend compte de ses budgets.

Tout mandataire de « Gouvernance Partagée France » ne fait pas de promesses s'il sait qu'il ne pourra les tenir.

Tout mandataire de « Gouvernance Partagée France » a des relations encadrées par le Peuple souverain en vue des liens nécessités par son mandat avec les entreprises, les lobbys et autres organisations.

Tout mandataire de « Gouvernance Partagée France » indique tous les liens passés, présents et futurs avec des entreprises ou des organisations qui peuvent avoir un intérêt quel qu'il soit dans les décisions qu'ils doivent prendre.

Tout mandataire de « Gouvernance Partagée France » est moralement et pénalement responsable de ses mandats envers lesquels il doit respect et honneur.

Engagement librement consenti à la charte de Gouvernance Partagée France

En tant que signataire de cette Charte, je consens à devenir membre du collectif « Gouvernance Partagée France ». Je m'engage solennellement à respecter les termes de cette charte dans l'honneur et pour l'amour de mon prochain et de ma Patrie, la France.

Nom :

Prénom :

Date et Signature :